

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 26 MARS 2021

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Tir du feu d'artifice le 13 juillet
- Acceptation de Mme Villain pour l'achat de la grange
- Grignotage des peupliers le 1^{er} avril 2021
- Devis pour busage fossé rue de la Mission
- Fermeture de la boulangerie le 28 mars

Etude hydraulique : travaux

Le dossier n'étant pas au point, cet ordre du jour sera revu ultérieurement

06_2021 - Modification de la convention de répartition des charges du RPI pour l'année 2020/2021

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE de modifier la dite convention en apportant un rajout à l'article 8

CHARGE Monsieur le Maire de prévenir les communes de Montiéramey et Montreuil sur barse afin qu'ils délibèrent pour accepter cette modification

AUTORISE Monsieur le Maire à établir l'avenant à la convention de répartition des charges de fonctionnement du RPI de l'année 2020/2021 en rajoutant à l'article 8 : achat de tablette, matériel informatique et matériel à des fins de projection.
Cet avenant sera signé par les maires des trois communes et il sera annexé à la convention.

07_2021 - Création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE de créer un emploi de rédacteur principal 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2021 .

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à ce recrutement

DECIDE de modifier ainsi le tableau des effectifs et d'inscrire au budget les crédits correspondants

08_2021 - Vote des subventions 2021					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

VOTE les subventions suivantes pour l'année 2021 :

Associations	Pour Mémoire BP 2020	Vote BP 2021
Compagnie des Sapeurs Pompiers	1 500 €	1 500 €
sapeurs Pompiers remb. Véhicule (DCM n° 12_2021)		5 500 €
ADMR Lusigny	600 €	600 €
Espérance Villenevoise	150 €	150 €
Ecole de Musique		50 €
Ass. Aubstars (festival des sosies)		- €
Croqueurs de Pommes	30 €	50 €
Association des Amis du Parc	100 €	100 €
coopérative scolaire séjour .		- €
coopérative scolaire	1 000 €	1 000 €
APE du RPI des 3 M		200 €
Ass. Mesnil en Vie	250 €	300 €
olympique de Montiéramey	100 €	100 €
Handi sport		50 €
Divers	300 €	300 €
TOTAL	4 030 €	9 900 €

09_2021 - Vote du taux des taxes					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

L'état de notification se présente comme suit :

	Bases d'imposition 2020	Taux d'imposition	Bases d'imposition prévision. 2021	Produit fiscal attendu
TFB	471 034	35,65 %	469 000	167 199
TFNB	71 150	19,88 %	71 300	14 174
				181 373

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de ne pas augmenter les taux des 2 taxes et reste à :

- TFB 35,65 %
- TFNB 19,88 %

Pour un **produit attendu de 181 373 €** en recettes de fonctionnement et un prélèvement de 49.433 € pour le fonds national de garantie individuelle des ressources en dépenses de fonctionnement

10_2021 - Vote du Compte Administratif 2020					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	9	9	0	0	1

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de Fonctionnement	335 057,92 €
Recettes de Fonctionnement	523 499,85 €
Excédent 2019 reporté	201 209,79 €
Affectation	67 881.20 €
Excédent de Fonctionnement	321 770,52 €

Dépenses d'Investissement	80 233,37 €
Recettes d'Investissement	19 623,37 €
Excédent 2019 reporté	64 028,80 €
Excédent d'Investissement	3 418,80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

11_2021 - Vote du compte de gestion du receveur					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, pour la commune,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur (Commune) visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du budget 2021					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de voter les crédits nécessaires au B.P. 2021 comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

747.070.52 €

RECETTES

747.070,52 €

Dont en recettes, un excédent de fonctionnement reporté de 321 770.52 €

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES

323.800 €

RECETTES

323.800 €

Y compris 67.881.20 €

D'excédent d'investissement reporté

12_2021 - Vente du véhicule des pompiers					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

VALIDE la vente du véhicule de secours type 4X4 Ford Maverick au CPI de La Villeneuve au Chêne

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents

PRECISE que la recette de 5 500 € sera versée au compte 775 et un mandat sera émis au compte 6574 par une subvention versée à l'amicale des sapeurs pompiers de Mesnil sur le Budget 2021

CHARGE Monsieur le Maire de passer les écritures comptables nécessaires à la suppression de ce véhicule de l'inventaire communal

13_2021 - Demande d'estimation à un notaire pour la vente d'un bien immobilier					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Au vu de ces informations, dans un premier temps, Monsieur le Maire souhaite qu'une estimation de ce bien soit faite par un notaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à faire intervenir un notaire pour estimer ce bien

ACCEPTE que cette étude soit réalisée par Maître Kosmac pour un montant de 150 € HT soit 180 € TTC

14_2021 – Affectation du résultat					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
9	10	10	0	0	0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'affecter la somme de 67 881,20 € au C/1068 du BP 2021, qui sera réalisée pour la somme de 67.881,20 €, ce qui diminuera d'autant l'excédent de fonctionnement.

TENUE DU BUREAU DE VOTE AUX ELECTIONS DEPARTEMENTALES

1^{er} tour : scrutin du 13 JUIN 2021

HORAIRES	PRESIDENT	1^{er} ASSESSEUR	2^o ASSESSEUR
8 h à 10 h 30	F. NICOLLE	F. COLLOT	
10 h 30 à 13 h	G. LOYER	A. MOTTON	

13 h à 15 h 30	F. BOUILLET	J.M. CROIX	
15 H 30 à 18 heures	P. HENRI	M. SBROVAZZO	

2ème tour : scrutin du 20 JUIN 2021

HORAIRES	PRESIDENT	1 ^{er} ASSESSEUR	2 ^o ASSESSEUR
8 h à 10 h 30	F. NICOLLE	F. HENRI	
10 h 30 à 13 h	G. LOYER	A. MOTTON	
13 h à 15 h 30	F. BOUILLET	J.M. CROIX	
15 h 30 à 18 heures	P. HENRI	M. SBROVAZZO	

TENUE DU BUREAU DE VOTE AUX ELECTIONS REGIONALES

1^{er} tour : scrutin du 13 JUIN 2021

HORAIRES	PRESIDENT	1 ^{er} ASSESSEUR	2 ^o ASSESSEUR
8 h à 10 h 30	F. NICOLLE	S. VANDERHOEVEN	E. BERTOUT
10 h 30 à 13 h	G. LOYER	M. CROIX	J. GAURIER
13 h à 15 h 30	F. BOUILLET	F. COLLOT	Fr. SBROVAZZO
15 H 30 à 18 heures	P. HENRI	G. BREVOT	

2ème tour : scrutin du 20 JUIN 2021

HORAIRES	PRESIDENT	1 ^{er} ASSESSEUR	2 ^o ASSESSEUR
8 h à 10 h 30	F. NICOLLE	S. VANDERHOEVEN	E. BERTOUT
10 h 30 à 13 h	G. LOYER	M. CROIX	J. GAURIER
13 h à 15 h 30	F. BOUILLET	F. COLLOT	FR. SBROVAZZO
15 h 30 à 18 heures	P. HENRI	G. BREVOT	N. HENRI

Le nom du 2^{ème} assesseur n'est pas encore connu à ce jour ; on recherche des candidats !

Questions diverses

A nouveau, il a été signalé des vols de compositions florales au cimetière.

Il est décidé de modifier le passage de B.R.M. (balayage des caniveaux) en mars – juin -septembre et décembre.

Point poste ; le restaurant Le cyane fermant le 31 mars 2021, une étude est menée pour trouver un autre point d'accueil.

L'enquête publique dans le cadre de l'élaboration du P.L.U. se déroulera à compter du 23 avril au 25 mai 2021.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30 .

Fait à MESNIL SAINT PERE, les jours, mois et an susdits

Le maire,
Pascal HENRI